



RECOMMANDATIONS POUR LES ILLUSTRATIONS

Ce document fait partie d'un ensemble de recommandations et outils destinés aux auteurs (voir « À lire »).
La mise aux normes des publications est de la responsabilité des auteurs/éditeurs scientifiques.

sommaire
1 - Illustrations
2 - Légendes
3 - Table



Vous trouverez dans le document « Boîte à outils » des conseils concernant la taille des illustrations.
Les évolutions des normes de publication sont signalées par le symbole *.

1 - Illustrations

Droits de reproduction

Il appartient à l'auteur de vérifier qu'il dispose des droits de reproduction pour les illustrations qu'il utilise : si le document n'est pas dans le domaine public, il devra demander les autorisations nécessaires.

Cela concerne toute illustration utilisée dans l'ouvrage, couverture incluse, y compris dans le cas d'un ouvrage au format uniquement numérique.

Remise du dossier des illustrations

Les illustrations sont impérativement fournies en même temps que le texte de l'ouvrage.

NE PAS intégrer les illustrations dans le fichier Word du manuscrit.

Les fichiers d'illustration doivent être nommés de façon « numériquement compatible » : utiliser uniquement des lettres, chiffres et tirets.

NE PAS commencer par un chiffre, **NE PAS** utiliser d'espace ni accent ni ponctuation ou autre signe.

Une bonne pratique : **Auteur_fig-1** ou **Chap-1_fig-15**

Un tirage papier des images et leurs légendes est joint au dossier, afin de permettre une vérification.

Indiquer si la présence de documents hors normes est indispensable (dépliant, pochette de plan grand format en 3^e de couverture,...). Noter que cela augmente considérablement les coûts d'impression.

Dimensions ☞ aide sur la taille et résolution des images dans le document « Boîte à outils »

Les illustrations doivent avoir une définition (nombre de pixels) adaptée à la dimension souhaitée à l'impression.

Sauf cas particulier, le plus petit côté doit avoir minimum 800 pixels, avec une résolution de 300 dpi (= env. 6,7 cm).

NB : dans une image dont seule une partie constitue le sujet, veiller à ce que le prorata correspondant ait une définition suffisante.

Une image large de 1800 px (15 cm) montrant une monnaie sur le 1/4 de sa surface donnera une image recadrée de 3,7 cm.

Au besoin, indiquer l'échelle de reproduction souhaitée.

Les diapositives sont numérisées à 1200 dpi.

Dimensions des planches et grandes illustrations

Dimensions maximales à l'impression (ouvrages A4) : 14 cm pour correspondre à la justification du texte.
Une tolérance est donnée jusque 17 cm en largeur et 24,5 cm en hauteur (légende incluse).
Limiter autant que possible les planches « à l'italienne » (pleine page en largeur).

Image(s) de couverture

L'auteur fournit une ou plusieurs illustrations, impérativement en 300 dpi avec une définition minimum de 1400 pixels en largeur ou hauteur. Une image de définition inférieure ne pourra pas être utilisée en couverture.

La dimension idéale est de :

- > 2600 pixels (22 cm à l'impression) en largeur et/ou 3600 pixels (31 cm) en hauteur pour les ouvrages en A4.
 - > 2000 pixels (17 cm à l'impression) en largeur et/ou 2950 pixels (25 cm) en hauteur pour les ouvrages en 16 x 24 cm.
- L'équipe de MOM Éditions se charge de la composition de la couverture.

Préparation des dessins

- Les plans et dessins au trait sont réalisés sous *Adobe Illustrator*.
- Au lieu de couleurs, il est préférable de jouer sur les niveaux de gris et les trames (pour assurer une lisibilité en impression noir et blanc).

L'épaisseur des traits doit être supérieure ou égale à 0,25 pt.

Les niveaux de gris doivent être d'au moins 12 % (de noir). Pour une lisibilité optimale, il faut une différence de densité de 20 % entre deux niveaux de gris.

• Il est indispensable d'indiquer une échelle graphique ainsi que le point cardinal Nord sur les cartes et les plans. Pour faciliter la lecture, on privilégie une orientation avec le nord pointant vers le haut de page (on évite d'orienter les plans différemment les uns des autres).

- Zones de texte : utiliser une police unicode sans empattement (p. ex. Myriad ou Arial).

Ne pas vectoriser les polices. S'assurer que le corps du texte est suffisant pour être bien lisible.

Modes colorimétriques

Les illustrations en noir et blanc doivent être en mode « niveaux de gris » (ou Bitmap s'il y a uniquement du noir et blanc).

Les illustrations en couleur sont impérativement en CMJN (standard colorimétrique pour l'imprimerie).

NE PAS FAIRE : le RVB est proscrit en impression papier, et accepté uniquement pour les ouvrages exclusivement numériques.

Formats et modalités d'enregistrement

* Format des documents issus d'*Illustrator* : EPS

NE PAS FAIRE : PSD, AI

* Format autres documents : JPEG ou TIFF

NE PAS FAIRE : PNG, GIF, PDF

NE PAS mettre de cadre autour des photographies.

Documents scannés : veiller à obtenir un document « droit » (si nécessaire, le redresser sous *Photoshop*) et procéder au « nettoyage » des impuretés (dont le détramage du document).

Cas des ouvrages édités en numérique uniquement

> Les illustrations doivent avoir au minimum 480 pixels en largeur ou hauteur.

> Elles sont impérativement enregistrées en jpg ou png.

> L'illustration de couverture comporte au minimum 1400 pixels de large.

2 - Légendes

Elles sont fournies regroupées, séparément du texte, sous forme de liste dans un fichier dédié ou en fin d'article.

Elles sont composées en romain (sauf pour les termes en italique).

Majuscule en début de texte, point à la fin.

Un tiret moyen sépare le numéro du texte  raccourci clavier dans le document « Boîte à outils »

Fig. 12 – Contexte topographique du sud des Marges arides (photo M.-L. Chambrade).

Tabl. 5 – Répartition des *tannour* sur le chantier G (M. Berger).

Source de l'illustration

La mention de l'origine de l'illustration est impérative.

Le nom de son auteur doit être mentionné et être sans ambiguïté.

Le cas échéant on précise le nom du mandataire (agence, musée, etc.)

Fig. 00 – Texte (cliché P. Ageneau / musée des Confluences).

Pour un document reproduit à partir d'une publication, on indique sa référence précise.

Fig. 00 – Texte (Berrada 2001, fig. 10).

Harmoniser les termes employés et/ou leur abréviation :

cliché cl. photo dessin DAO etc.

NB : le sigle © n'a aucune portée juridique en France, son usage n'est pas nécessaire.

3 - Table des illustrations

Une table des illustrations peut être réalisée si elle est jugée nécessaire pour l'ouvrage.

Elle est alors fournie dans un fichier séparé. Les paginations seront complétées lors des épreuves.